Le **Ce**ntre de **R**essources **Bi**ologiques de la **M**artinique **CeRBiM** est organisé de façon à favoriser la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, nationale et internationale dans le respect de l'éthique et du droit des personnes.

Il s'assure que :

- Les prélèvements sont conservés dans des conditions optimales afin de préserver leur qualité.
- Les données associées sont conservées dans une base de données dédiée avec un traitement automatisé des informations concernant les patients dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données
- Les mises à disposition des échantillons s'effectuent de façon anonyme pour les utilisateurs.

Le CeRBiM est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

(Ré)Agir
Actions curatives, correctives

Planifier
Objectifs
Ressources
Communiquer

Vérifier
Mesure(s), Audits, Analyse(s)

Faire / Réaliser
Processus / Activités
Produits / Services

Il a obtenu la certification :

➔à la norme NFS 96-900

- 12 avril 2017 : cycle initial
- 19 mars 2020 renouvellement

Exclusion : Duplication des Ressources Biologiques

➔ aux normes :

NF EN ISO 9001 version 2015 : Système de Management de la qualité

NF EN ISO 20387 version 2020 : Exigences générales relatives au « biobanking »

- **29 mars 2023**

EXCLUSION DU PERIMETRE DE LA CERTIFICATION
Le chapitre 8.3 de la norme NF EN ISO 9001

Activités

Le CeRBiM assure des activités de collecte, de préparation, de conservation et de mise à disposition de ressources biologiques et leurs données associées, de différente nature (fluides biologiques, cellules, tissus) à visée de recherche.
Tous les échantillons sont gérés en accord avec les principes éthiques et la réglementation en vigueur.

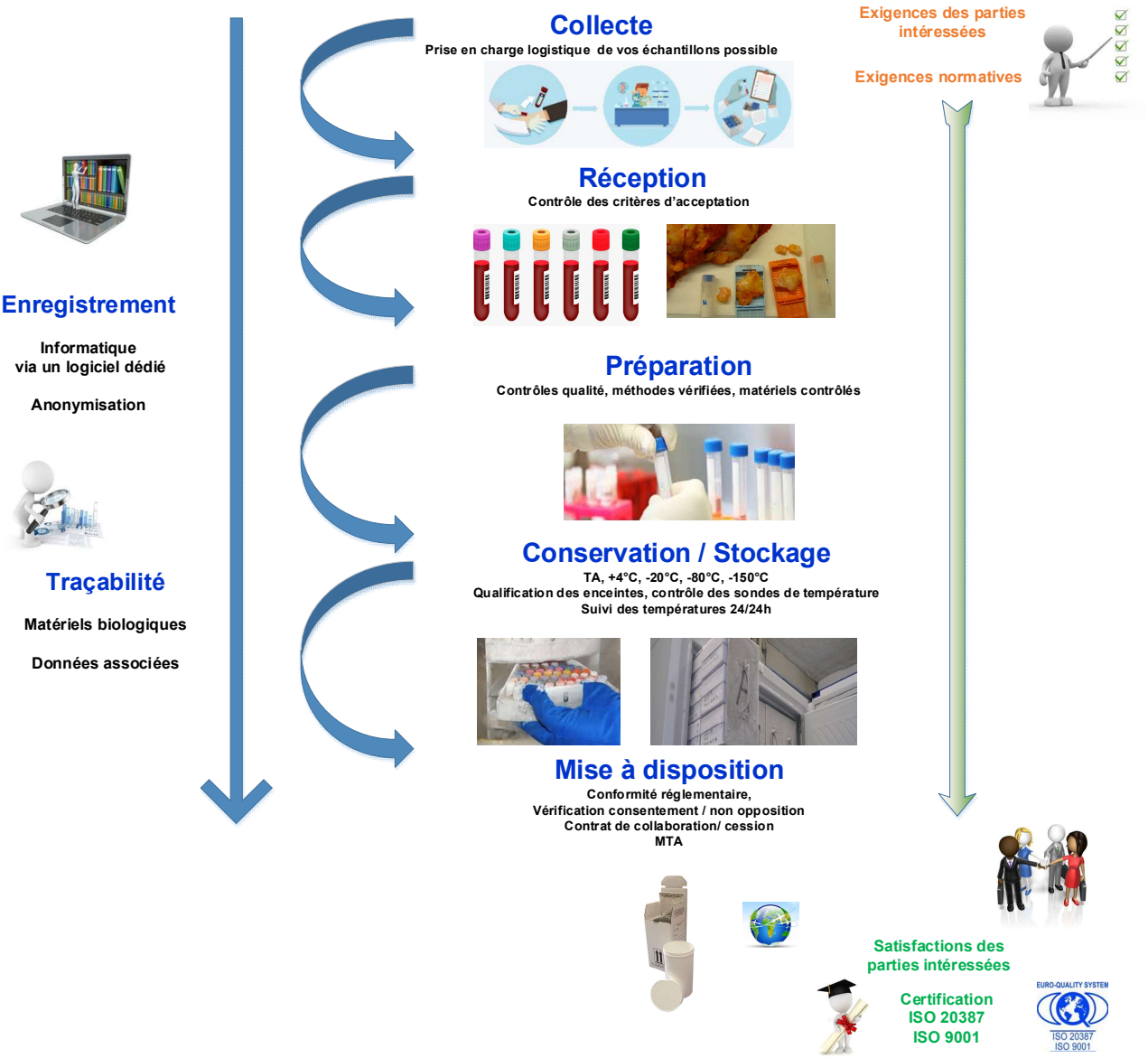

Cartographie des Processus

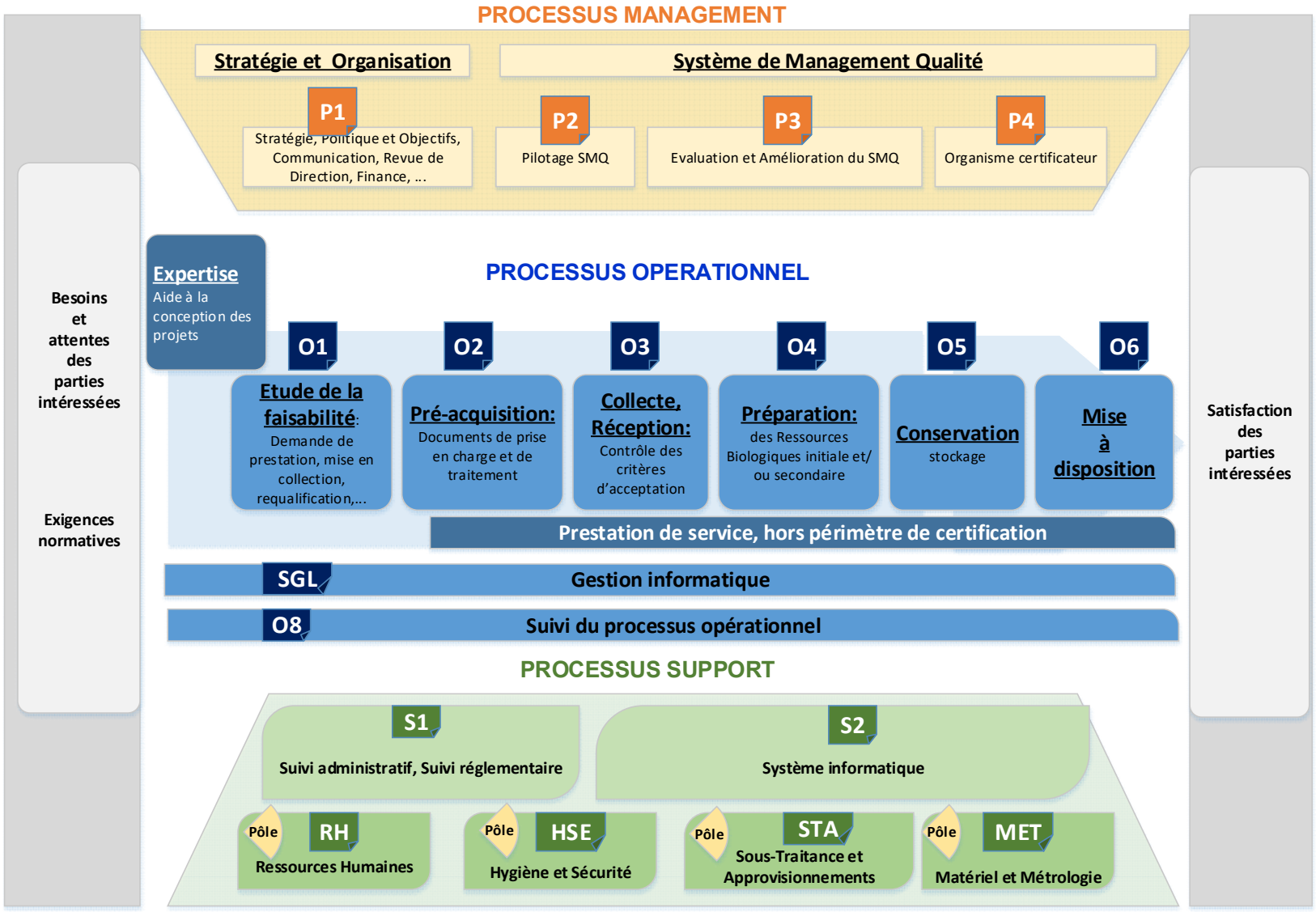

Collaborer avec le CeRBiM

Demande

Mise en place d'une collection dans le cadre d'un projet de recherche

Mise en place d'une collection issue du soin

Mise à disposition de locaux et d'équipements

Mise à disposition d'échantillons biologiques

Prestations techniques, etc...

Contacter le CeRBiM

Mail: cerbim@chu-martinique.fr

Téléphone: + 596 (0) 596 55 33 64

Adresse:
CeRBiM
CHU de Martinique
Hôpital Pierre Zobda Quitman
Maison de la Recherche
Niveau –1 du bâtiment de l'EFS
CS 90632 97261 Fort de France Cedex
MARTINIQUE

Etudier la Faisabilité de la demande

Pour le CeRBiM, il s'agit de:

* Déterminer si il possède les moyens matériels, humains, les compétences techniques et les capacités de stockage pour répondre à la demande

* Etablir une estimation financière

* Obtenir l'avis d'une instance scientifique, si besoin, pour les mises à dispositions de ressources biologiques

Demande acceptée

Demande refusée

Rédaction d'un contrat qui détaille les exigences à respecter par chacune des parties

Rédaction des documents précisant tout ce qui sera réalisé au sein du CeRBiM de la collecte jusqu'à leur cession afin d'assure l'harmonisation de leur prise en charge

Notification du refus

Documents en ligne : https://www.chu-martinique.fr/recherche/

- ➔ Catalogue des ressources
- ➔ Manuel qualité
- ➔ Charte de fonctionnement
- ➔ Gestion des demandes
- ➔ Politique Qualité

- ➔ Vos outils pour la prise en charge ou constitution d'une collection
  - ↳ Etude de faisabilité
  - ↳Contrat de demande

- ➔ Vos outils pour la mise à disposition
  - ↳Formulaire de mise à disposition

Activité réglementaire

Rédaction des dossiers auprès des autorités compétentes,
par la **D**élégation de la **R**echerche **C**linique et **I**nnovation (**DRCI**):

- ↳ Déclaration de cession
- ↳ Autorisation de cession
- ↳ Autorisation d'exportation / d'importation
- ↳ Dérogation à l'information
- ↳ Autres démarches pour la réalisation de vos projets

Engagements

➔ Confidentialité

Le personnel est tenu, durant ses activités, de respecter la confidentialité dans deux situations principales :

↳au regard du RGPD (équipes, chercheurs, utilisateurs, personnes participant aux recherches, …) du fait des données nominatives détenues

↳au regard de la propriété intellectuelle liée aux ressources biologiques ou à leurs utilisations.

➔ Ethique

Le CeRBiM s'engage à respecter les principes éthiques et réglementaires nationaux et internationaux . Pour ce faire, le responsable réglementaire du CERBiM s'appui sur les textes de référence formalisés aux travers les listes des documents externes, les modalités et outils mis en place au niveau institutionnel.

➔ Impartialité

Afin de garantir l'impartialité de ses activités et plus spécifiquement l'accès impartial à ses ressources biologiques, le CeRBiM a souhaité se doter d'une organisation dédiée à cet enjeu. Une instance scientifique est mis en place pour s'assurer de l'impartialité des décisions scientifiques prises sur les demandes d'accès aux ressources biologiques

➔ Respect des Recommandations professionnelles :

Le CeRBiM respecte les bonnes pratiques de métier, les recommandations de l'INCa, les lignes directrices de l'OCDE et toutes les recommandations professionnelles pouvant avoir un intérêt pour ses activités.

Thématiques

La stratégie de recherche scientifique du CHU de Martinique a pour objectif de développer la recherche fondamentale et clinique dans le respect de la déontologie et des normes qualité en vigueur. Les thématiques prioritaires définies par le CHUM sont :

Axe 1 : Les Pathologies infectieuses et émergentes

Axe 2 : Les Pathologies cardio-métaboliques

Axe 3 : Les Maladies auto-immunes et inflammatoires

Axe 4 : Les Maladies génétiques

Axes transversaux : cancérologie, gériatrie, neurosciences, périnatalité …

Le CeRBiM s'intègre dans ces thématiques du CHUM avec ses deux filières, Biothèque et Tumorothèque et reste ouvert à d'autres thématiques.

Réseaux

Contacts

CeRBiM
CHU de Martinique
Hôpital Pierre Zobda Quitman
Maison de la Recherche
Niveau –1 du bâtiment de l'EFS

Pour toute demande de renseignements complémentaires :

cerbim@chu-martinique.fr

+ 596 (0) 596 55 35 64

Horaires

Jours	Heure de réception des échantillons	Heures d'ouverture
Lundi	7h30 – 13h30	7h00 – 15h00
Mardi	7h30 – 13h30	7h00 – 15h00
Mercredi	7h30 – 13h30	7h00 – 15h00
Jeudi	7h30 – 13h30	7h00 – 15h00
Vendredi	7h30 – **12h30**	7h00 – **14h00**
Samedi	-	**fermé**
Dimanche	-	**fermé**
Jours fériés	-	**fermé**
Jours chômés	-	**fermé**